

# Projet Alimentaire Territorial

Engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT), figurant comme l'une des déclinaisons du Projet de Territoire, la Communauté d'agglomération du Boulonnais prend à cœur les enjeux liés à l'alimentation durable, saine, de proximité et accessible aux habitants.



## Une alimentation saine, locale et durable pour tous

La Communauté d'agglomération du Boulonnais s'engage pour une alimentation plus respectueuse des habitants, de l'environnement et du territoire. Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** s'inscrit comme l'une des déclinaisons concrètes du Projet de Territoire.

Labellisé au niveau national depuis mars 2025, le PAT vise à structurer une politique alimentaire locale, concertée et durable, répondant aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de santé publique.

## Les grandes priorités du PAT

Les élus communautaires ont défini les priorités suivantes :

- › Développer les circuits courts et de proximité
- › Préserver l'environnement
- › Agir sur la restauration collective locale et biologique
- › Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets
- › Développer des pratiques alimentaires saines et durables pour tous
- › Préserver les terres agricoles et favoriser l'installation d'agriculteurs

## Un projet structuré autour de 6 thématiques

Après plusieurs mois de concertation avec les acteurs du territoire, les actions du PAT ont été regroupées autour de 6 grandes thématiques :

1. Développer l'agriculture locale
2. Mettre en avant les produits locaux
3. Faciliter les approvisionnements locaux
4. Réussir l'enjeu de la logistique
5. Assurer la justice sociale
6. Former et se former

## Un PAT co-construit avec les acteurs du territoire

La démarche PAT est avant tout **collaborative** et **transversale** :

- › Une étude de diagnostic a été réalisée pour évaluer les filières alimentaires locales.
- › Des réunions avec les communes ont permis de recenser les besoins et initiatives.
- › **Cinq groupes de travail** (élus, professionnels, partenaires) ont défini les premières orientations du PAT.
- › Une **chargée de mission alimentation durable** pilote la démarche depuis fin 2024.

Des actions seront menées conjointement avec la **Communauté de communes de Desvres-Samer** pour renforcer l'impact et la cohérence territoriale.

## **Appel à projets 2025 : soutenons ensemble l'alimentation durable**

Pour accompagner concrètement les porteurs de projets engagés dans l'alimentation durable, la CAB lance un **appel à projets** annuel.

### **Objectifs**

Soutenir :

- › la mise en œuvre de **nouvelles actions** liées à l'alimentation durable,
- › ou l'**amélioration de pratiques existantes**, en lien avec les priorités du PAT.

### **Bénéficiaires**

- › Associations, coopératives, centres sociaux, communes...
- › Structures situées ou agissant sur le territoire de la CAB.

### **Montant de la subvention**

Jusqu'à **5 000 € maximum par projet**, dans la limite de **80 % des dépenses éligibles**.

### **Dépenses éligibles (exemples)**

- › Études de faisabilité, diagnostics
- › Matériel pédagogique ou logistique
- › Véhicules (y compris liaison chaude/froide)
- › Travaux préparatoires ou d'aménagement
- › Prestations de formation, sensibilisation, animation...

### **Modalités**

- › Signature d'une **convention de 12 mois** (ou 18 mois sur demande).
- › Le projet doit démarrer dans les **4 mois suivant la signature**.
- › Des **indicateurs de suivi** seront intégrés à la convention (nombre de bénéficiaires, impact GES, innovation, emplois créés...).

## Accéder à l'appel à projets 2025

Candidature :

formulaire (<https://form.jotform.com/251171145362348>)



Date limite de dépôt des candidatures : 1er septembre

### En savoir plus

Contact : [jlamare@agglo-boulonnais.fr](mailto:jlamare@agglo-boulonnais.fr)

03 21 10 36 46

 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)  
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)  
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)  
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)  
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon  
BP 755  
62321 Boulogne-sur-Mer  
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS  
CONTACTER**

## LETTRE D'INFORMATION

**Votre courriel:**

*Saisir une adresse e-mail valide*

✓ **JE M'INSCRIS**

[> ARCHIVES](#)    [> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)